



Recommandation

		Numéro de dossier :	1020992007
Unité administrative responsable	Arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le	2002-12-16
Sommet	-		
Projet	-		
Objet	Adopter un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (CO92 03386) de manière à créer une aire d'affectation «activités multiples» du côté est du chemin de la Côte-des-Neiges, entre la rue Frobisher et l'emprise ferroviaire du Canadien Pacifique - Lots 83-6, 83-10 et 83-11 de la paroisse cadastrale du Village de Côte-des-Neiges		

De demander au conseil de la Ville de Montréal de :

- 1 Donner un avis de motion et adopter le projet de règlement intitulé «Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal, plan directeur de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (CO92 03386)» de manière à remplacer une partie de l'aire d'affectation «commerce lourd» par une aire d'affectation «activités multiples», du côté est du chemin de la Côte-des-Neiges, entre la rue Frobisher et l'emprise ferroviaire du Canadien Pacifique.
2. Soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2°.
3. Déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

- Signé par Michel BROUSSEAU/MONTREAL le 2002-10-26 09:12:06, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Michel BROUSSEAU

Directeur d'arrondissement
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce , Bureau du directeur
d'arrondissement

Numéro de dossier :1020992007